



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Règlement 2020-136 Relatif à la prévention des incendies

Avis public

est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 août 2020, le règlement relatif à la prévention des incendies portant le numéro 2020-136 a été adopté.

Ce règlement concerne l'étendue des pouvoirs des autorités compétentes, les devoirs et responsabilités des propriétaires et locataires d'immeubles résidentiels, de bâtiments agricoles et d'édifices publics tels que les commerces, les usines, les entrepôts et les industries.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 12h30 à 15h30.

Donné à St-Isidore-de-Clifton, ce 4 août 2020.

Hélène Dumais, directrice générale adjointe